

Trouville sur Mer, le 22 septembre 2023

CD 2023.

Affaire suivie par Christophe DESCHEPPER : 02 31 14 65 55

**Objet : Conseil d'Administration du C.C.A.S.**

Mesdames, Messieurs les Administrateurs,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-dessous, l'ordre du jour du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale qui se déroulera en Mairie, salle du conseil le :

**Jeudi 28 septembre 2023 à 14 H**

**Ordre du jour :**

- Procès-verbal du conseil d'administration du 29 juin 2023
- Présentation du rapport d'audit financier du CCAS – KPMG
- Décision Modificativen°1 2023 - Budget Annexe Résidence autonomie et Aide à domicile
- Adoption de la norme comptable M 57 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024,
- Fixation du montant de la prime de fin d'année allouée aux agents du CCAS,
- Autorisation de signer le contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) relatif à la résidence autonomie « La Roseraie » avec le Conseil départemental,
- Autorisation de signer une convention relative à l'accompagnement social des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA) 2023,
- Mise à jour du règlement intérieur du service mobilité,
- Information sur les décisions prises par la Présidente – contrats de louage,
- Information sur les décisions prises par la Présidente – aides sociales 2<sup>ème</sup> trimestre 2023

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs les Administrateurs, à l'assurance de ma meilleure considération.